

Tapissier·ère d'ameublement

Confectionner un intérieur au goût de ses clients.

SON MÉTIER

C'est à partir de la demande d'un client ou des indications d'un·e architecte d'intérieur que le·la tapissier·ère d'ameublement habille et restaure les sièges et conçoit d'autres pièces d'ameublement. D'abord il·elle prépare et découpe le garnissage (mousses, crin, ouate...) et le revêtement des sièges. Avant de les positionner, il·elle met en place les sangles et les ressorts de la carcasse ainsi que la toile de fond. Après, c'est l'habillage proprement dit : le tissu est fixé sur la carcasse puis renforcé et mis en valeur par la pose de galons et de clous d'ornement.

Le·La tapissier·ère peut être amené·e à "habiller" murs et fenêtres en installant voilages, embrasses et tentures murales. Il·Elle confectionne aussi des literies et autres coussins.

Le·La tapissier·ère peut également assurer la vente de tissus et d'accessoires de décoration.

DIPLÔMES

CAP

- Tapissier d'ameublement en décor
- Tapissier d'ameublement en siège

BAC PROFESSIONNEL

- Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement

OÙ ET COMMENT ?

Le·La tapissier·ère peut être indépendant·e ou salarié·e dans l'artisanat ou l'industrie. Il·Elle se déplace en clientèle pour prendre les mesures ou installer sa production. L'essentiel du travail en tapisserie d'ameublement se situe dans la restauration. Aujourd'hui, il·elle est en concurrence avec les professionnel·le·s de la décoration intérieure.

SES QUALITÉS

Sens artistique, rigueur et habileté sont indispensables ; une bonne connaissance des styles et des matériaux également.

Dans la mesure où il·elle donne des conseils, le·la tapissier·ère d'ameublement doit faire preuve de qualités relationnelles et commerciales. Des connaissances en histoire de l'art et des différents styles de mobilier se révèlent indispensables pour restaurer des pièces anciennes.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

L'intérêt grandissant pour la décoration d'intérieur confronte le·la tapissier·ère à la concurrence des professionnel·le·s du bâtiment qui se sont perfectionné·e·s dans la pose de tissus et de tentures. Cela le·la contraint souvent à développer une activité commerciale, en revendant des meubles, en vendant des tissus d'ameublement...

Dans l'artisanat, il·elle évoluera vers la décoration d'intérieur : on l'appelle alors tapissier·ère décorateur·trice.

Salaire brut du débutant : 1 467 € par mois.

Roxane – Tapissière

« C'est un métier qui me permet de laisser libre cours à mon imagination pour aider et orienter les clients sur le choix des tissus, des matières et sur l'ambiance de la pièce recherchée. Parfois, c'est un tableau ou un bibelot qui sert de base à toute ma réflexion. Il est important que le client s'approprie personnellement les croquis proposés. Par ailleurs, participer à la restauration du patrimoine est un aspect de mon métier qui me tient véritablement à cœur. »